



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du football amateur durant la crise sanitaire

Question écrite n° 37784

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur la situation du football amateur dans le cadre de la pandémie de covid-19. Après une première interruption de quatre mois lors du premier semestre 2020, la pratique compétitive du football amateur, à l'instar de nombreux autres sports, est totalement interrompue depuis novembre 2020. Malgré cela, les clubs et les bénévoles qui leur donnent vie continuent, dans le plus strict respect des conditions sanitaires, à entretenir une relation sportive avec leurs licenciés, laquelle est absolument fondamentale pour leur santé physique et mentale et essentielle au maintien d'un lien social et éducatif. Néanmoins, deux écueils sont apparus et fragilisent la pérennité de ces clubs. Premièrement, l'arrêt des compétitions a fait s'éloigner nombre de bénévoles qui voient dans ces clubs des lieux de vie indispensables à leur équilibre, un constat d'autant plus prégnant pour les aînés, lesquels assurent pourtant un lien intergénérationnel primordial. Deuxièmement, la disparition des rencontres et l'impossibilité d'organiser toute autre manifestation générant des recettes a un impact considérable sur les trésoreries de ces associations. Dès lors, une politique exceptionnelle de soutien doit être mise en place pour leur apporter une bouffée d'oxygène vitale et les aider à appréhender l'avenir avec plus de sérénité. Ainsi, les clubs amateurs demandent à ce qu'une grande opération de communication nationale mettant en avant le rôle essentiel du sport dans la vie des Français soit envisagée. Par ailleurs, ils souhaitent qu'un pass sport soit instauré dès le mois de juin 2021 pour permettre une relance rapide des adhésions tout en atténuant le coût pour les familles. Enfin, pour les licenciés ne pouvant bénéficier du pass sport, ils forment le vœu d'une défiscalisation de tout ou partie de l'adhésion à une association sportive. Aussi, elle souhaite connaître ses intentions afin d'apporter tout le soutien nécessaire à ces clubs en difficulté et lui demande de se prononcer sur les revendications légitimement formulées par ceux-ci.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37784

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2769

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)